



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladies cardio-vasculaires

Question écrite n° 61437

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la place du patient qui doit être centrale dans les stratégies de lutte contre les maladies cardiovasculaires, y compris dans son volet prévention. Il souhaite savoir si le ministère de la santé entend soutenir les associations qui peuvent dynamiser les politiques de prévention à de nombreux points de vue, qu'il s'agisse du dialogue avec les spécialistes et les généralistes sur les traitements médicamenteux pour en faciliter l'observance, mais encore de l'éducation et de la sensibilisation des plus jeunes comme des plus âgés, et de la facilitation d'un accès pour tous au sport et à une activité physique adaptée.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61437

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6084